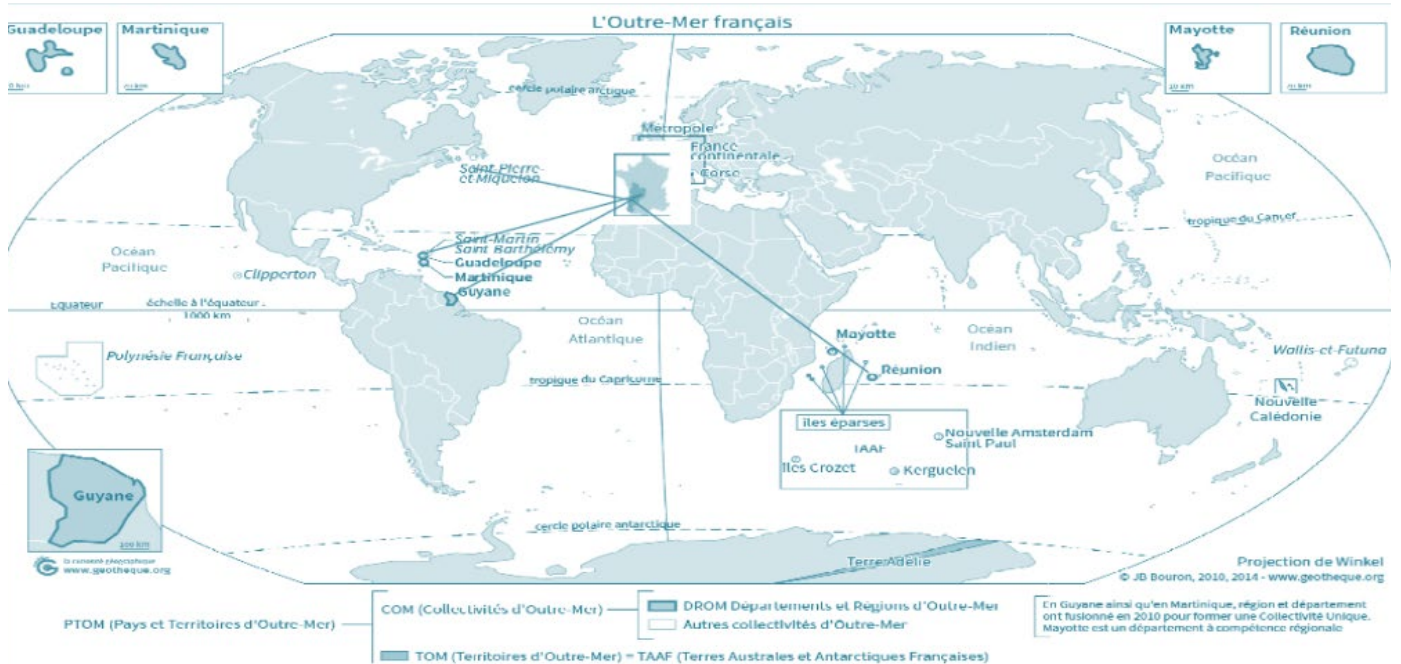




Cour Administrative d'Appel de Bordeaux liens d'Expert

**FORMATION DES EXPERTS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES LE
16 OCTOBRE 2019
THÈME : LES MISSIONS - LE RAPPORT DE L'EXPERT**



LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE BORDEAUX 1^{ÈRE} DU RESSORT GÉOGRAPHIQUE DE FRANCE

09H00	Accueil des participants (café boissons)
09H15 - 9h30	Accueil de Monsieur GENSAC président du tribunal administratif de Limoges
09H50 - 10h15	Propos introductif du président avec une présentation de la compagnie CAABLE Le déroulement de la journée et des thèmes dispensés
10H15 - 12h00	Exposé de Mr Vivian PEAUGER secrétaire général de la compagnie CAABLE expert près la Cour d'appel et la cour administrative d'appel de Bordeaux Diaporama : Les règles de l'expertise administrative depuis la convocation jusqu'au dépôt du rapport les modes alternatifs de règlements des litiges (la médiation) Article 4 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle Article 2 : 22-1, 22-2 et 22-3 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 relatif à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative.
12h00 - 12h30	Intervention de Mr le président GENSAC échange avec l'auditoire
12H30 - 14H00	Déjeuner à proximité du tribunal
14h00 -14h45	L'EXPERTISE MEDICALE Présentation de missions et de rapport par M. le professeur Dominique DALLAY, secrétaire général du conseil de l'ordre de la Gironde professeur de médecine, spécialisé en obstétrique, expert près la Cour d'appel et de la Cour administrative d'appel de Bordeaux
14h45 – 15h30	Exposé de Mr David KELLER expert LES MISSIONS : (cas concrets retour sur expériences) -Le Péril imminent et le péril ordinaire -La procédure de péril imminent -La procédure de péril ordinaire
15h30-16h00	Le site de CABLE
16h00	Clôture et bilan de la journée par le président de CAABLE Conclusions de Mr le Président Gensac